

LE MOT DE LA DIRECTION

LU

Léift Léierpersonal,
Léif Kanner,
Léif Elteren,

Zesummen sinn mir duerch e weidert schwéiert Joer gaangen an awer hutt dir Kanner an Elteren et fäerdeg bruecht duerch är Disziplin, är Rigueur, ären Zesummenhalt an är gutt Kollaboratioun mat ärem Léierpersonal, dass eis Regioun an är Schoul et vergläichbar roueg iwwerstan hunn.

Lo steet dat neit Schouljoer virun der Dir, op dat mir eis all freeën.

Mir freeën eis op e flott a liewegt Schouljoer, e Joer wou dir Kanner hoffentlech viles vun dem nohuele kënnt, op dat dir sou laang hutt missen verzichten.

Mir freeën eis awer och op eise regionale Projet „Fuerschen Dobaussen“ den et iech erméiglecht mat ärer Léierin oder ärem Schoulmeeschter dobaussen äre Fuerscher Geescht ze entwéckelen an är Schoul, är Gemeng an eis Regioun op eng aner Aart a Weis ze entdecken.

Mir freeën eis natierlech och op all perséinleche Projet aus ärer Schoul, wou dir jidderengem weise kënnt wat dir Kanner vollbréngé kënnt.

Mir si frou, eis zesummen mat ären Elteren, ärem Léierpersonal, ärer Gemeng, ärer Maison Relais, esou opstellen, datt dir déi bescht a schéinst méiglech Schoulzäit verbréngé kënnt. Zesumme mat menger ganzer Ekipp wënschen ech all deenen, déi dozou bäidroen aus iech staark Kanner ze maachen, ee flott, erfëllend an erfollegräicht Schouljoer 2021/2022.

Joa Baum
Direkter vun der Grondschoul
Direktioun 10



LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

FR

1. LA COMMISSION SCOLAIRE

La commission scolaire se compose de 4 représentants de la commune, 2 représentants des parents d'élèves et 2 représentants du personnel d'école.

Les membres :

M. WEYDERT Raymond (président)
Mme LENTZ Michèle (secrétaire)
Mme BÜCK Myriam (rep. de la commune)
M. KOOB Alex (rep. de la commune)
Mme SCHON-JANDER Isabelle (rep. de la commune)
Mme STORN Déborah (rep. de la commune)
Mme DUPONG-KREMER Martine (rep. des parents d'élèves)
Mme VAN DER SCHILDEN-MEYER Vanessa (rep. des parents d'élèves)
Mme KRECKÉ Carole (membre du comité d'école)
M. SCHMIT Mike (président du comité d'école)

Sont invités à assister aux séances avec voix consultatives:

M. BAUM Joa, Directeur de région (ou son délégué)
Mme BREGER Elisabeth, resp. de l'organisme assurant l'accueil socio-éducatif
Mme TRIERWEILER Marie-Paule, membre de l'équipe médico-socio-scolaire

Les missions de la commission scolaire :

- coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et le plan de réussite scolaire et émettre un avis pour le conseil communal ;
- suivre la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire ;
- promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire ;
- émettre un avis sur les rapports établis par le SCRIPT et porter à la connaissance des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ;
- émettre un avis sur les propositions de budget de l'école ;
- participer à l'élaboration (construction, transformation) des bâtiments scolaires.

2. LE COMITÉ D'ÉCOLE

Le comité d'école a été élu le 22 mai 2019 par le personnel d'école pour une durée de 5 ans.

M. SCHMIT Mike a été nommé président du comité d'école, sur proposition des membres du comité d'école, par M. le Ministre Claude MEISCH.



d.g.à d. : M. GILBERTZ Claude, M. SCHMIT Marc, M. SCHMIT Mike (président), Mme DI TULLO Mireille, Mme KRECKÉ Carole, Mme GREWER Mandy.

LES MEMBRES :

Les missions du comité d'école :

- élaborer une proposition d'organisation scolaire de l'école en tenant compte du PDS ;
- élaborer un plan de développement scolaire (PDS) et participer à son évaluation ;
- élaborer une proposition sur la répartition du budget ;
- donner son avis sur toute question en relation avec l'école ;
- déterminer les besoins en formation continue du personnel ;
- organiser la gestion du matériel didactique et informatique ;
- approuver l'utilisation du matériel didactique.
- assurer le bon déroulement de l'initiation des stagiaires enseignants ainsi que des stagiaires du personnel éducatif et psycho-social

LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

FR

Les missions du président du comité d'école :

- présider, préparer et coordonner les travaux du comité d'école ;
- veiller, ensemble avec le directeur, au bon fonctionnement de l'école ;
- animer et coordonner le travail des équipes pédagogiques ;
- assurer les relations avec :
 - les autorités communales et nationales ;
 - les parents d'élèves ;
 - le foyer scolaire et l'équipe médico-socio-scolaire ;
 - accueillir les remplaçants et organiser l'insertion des nouveaux élèves ;
- coordonner les plans horaires des enseignants ;
- rassembler les données concernant les élèves ;
- informer le bourgmestre de toute absence d'élève sans motif valable ;
- accorder des dispenses de fréquentation scolaire de plus d'une journée ;
- collaborer avec le SCRIPT ;

3. LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les représentants des parents d'élèves ont été élus par l'Assemblée des parents d'élèves le 24 octobre 2019 pour une durée de 3 ans.

Les représentants des parents d'élèves :

Mme DELL'ANGELA Valérie
Mme KREMER Martine
Mme MEYER Vanessa
Mme STEINMETZ Laura
Mme VAN DEN BERG-VAN WANROOIJ Sherry
M. ZUTAVERN Jan

Les missions des représentants des parents d'élèves :

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le PDS élaborés par le comité d'école ;
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires ;
- formuler des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

4. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est formée par l'ensemble des enseignants d'un cycle. Elle se réunit une fois par semaine.

Les missions de l'équipe pédagogique :

- organiser les apprentissages et la différenciation ;
- organiser l'appui pédagogique ;
- se concerter sur le matériel didactique ;
- élaborer des situations d'évaluation ;
- évaluer les performances ;
- se concerter avec l'ESEB.

Les coordinateurs de cycle 2021/2022 :

Cycle 1 : Mme GEIB Martine
Cycle 2 : Mme MATHES Anne
Cycle 3 : M. ZEYEN Tom
Cycle 4 : M. GILBERTZ Claude

Les missions des coordinateurs de cycle :

- convoquer les réunions de l'équipe pédagogique ;
- fixer l'ordre du jour, diriger les réunions et documenter les décisions adoptées ;
- assurer les tâches de coordination ;
- représenter l'équipe d'un cycle auprès
 - du comité d'école ;
 - des parents ;
 - de l'ESEB ;
 - du personnel qui assure l'accueil socio-éducatif.

LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

TÂCHES SPÉCIALES



Claude SCHMIT
(administrateur pour l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies)



Carole STOOS
(institutrice spécialisée dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques)



Jackie DAMGÉ et Véronique KOHNEN
(photo) (Accueil pour enfants nouvellement installés au pays)



Liane DALL'ARMELLINA
(Educatrice graduée)

LE CONCIERGE



Steve MANGEN
(concierge)

LA SECRÉTAIRE



Michèle LENTZ
(secrétaire)

ADRESSES DE CONTACT

L'ÉCOLE FONDAMENTALE « AM SAND » DE NIEDERANVEN

FR

BÂTIMENT

Centre scolaire « Am Sand », L-6999 Oberanven
Secrétariat de l'école : Mme LENTZ Michèle
T : 34 84 73 - 600 Email : secretariat@amsand.lu
Conciergerie de l'école : M. MANGEN Steve
T : 34 84 73 - 1 Site internet : <http://www.amsand.lu>

LE COMITÉ D'ÉCOLE

Président : M. SCHMIT Mike
T : 34 84 73 - 700 (mardi matin)
Email : copresi@amsand.lu

Autres membres :

Mme DI TULLO Mireille, M. GILBERTZ Claude,
Mme GREWER Mandy, Mme KRECKÉ Carole,
M. SCHMIT Marc.

DIRECTION DE RÉGION

Directeur : M. BAUM Joa
Directeur adjoint : M. MICHELS Thomas
Directeur adjoint : M. BISDORFF Christophe

Le directeur veille au bon fonctionnement des écoles publiques de l'enseignement fondamental de la région et il est responsable de la gestion pédagogique et administrative des écoles de la région. Le directeur représente le ministre auprès des communautés scolaires de la région et il soutient le dialogue, ainsi que la concertation entre les partenaires scolaires :

Direction de l'enseignement fondamental - région 10

17, rue de Flaxweiler
L-6776 Grevenmacher
T : 24 75 59 - 40 Email : secretariat.grevenmacher@men.lu

COMMISSION SCOLAIRE

Président : M. WEYDERT Raymond (bourgmestre)
Secrétaire : Mme LENTZ Michèle
T : 34 84 73 - 600 Email : secretariat@amsand.lu

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mme DELL'ANGELA Valérie, Mme KREMER Martine
Mme MEYER Vanessa, Mme STEINMETZ Laura
Mme VAN DEN BERG-VAN WANROOIJ Sherryl
M. ZUTAVERN Jan

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : Mme KREMER Martine
Email : martine.kremer@internet.lu
Secrétaire : Mme SCHIESER Margarete
Email : ape.niederanven@gmail.com

INSTITUTRICE SPÉCIALISÉE DANS L'ENCADREMENT DES ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICU- LIERS OU SPÉCIFIQUES (I-EBS)

Mme Carole STOOS intervient au sein de l'école dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques. Pour ce faire, elle assiste les élèves en classe, se concertent avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et les soutient dans leurs démarches selon une approche inclusive. Elle dresse ensemble avec les acteurs au niveau de l'école un plan de prise en charge individualisé et en assure le suivi. Elle fait le lien avec la commission d'inclusion et les services d'éducation et d'accueil en se concertant de façon systématique avec le directeur-adjoint- I-EBS, membre de la direction de région. Il va sans dire qu'une bonne interaction avec les parents concernés ne peut se faire que sur base d'un échange régulier entre les différents partenaires.

EQUIPE DE SOUTIEN DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCA- TIFS PARTICULIERS OU SPÉCIFIQUES (ESEB)

L'ESEB a pour mission d'assurer le diagnostic et le suivi de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers en collaboration avec les écoles, les I-EBS concernés, et, au besoin, avec l'équipe médico-socio-scolaire concernée et les instituts spécialisés.

SERVICE MÉDICO-SOCIAL

Centre médico-social
Mme TRIERWEILER Marie-Paule (Assistante sociale)
T : 48 83 33 - 1 Email : marie-paule.trierweiler@ligue.lu
Centre médico-social Grevenmacher
Mme URWALD Diane (Infirmière en pédiatrie)
T : 75 82 81-1 Email : diane.urwald@ligue.lu

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (PDS) 2021-2024

FR

En date du 25 juin 2021, le conseil communal de Niederanven a voté le plan de développement de l'établissement scolaire de l'école fondamentale « Am Sand ».

L'analyse approfondie de la situation de départ, tenant compte des caractéristiques locales de la population scolaire et menée par l'ensemble du corps enseignant en collaboration avec ses partenaires scolaires, a permis d'identifier les besoins prioritaires de l'école à poursuivre au cours des trois prochaines années scolaires. Ces priorités sont la reconsidération des ressources disponibles, l'amélioration de l'échange et des transitions entre cycles, la promotion des activités en dehors de la salle de classe, la promotion du bien-être de la communauté scolaire.

Les objectifs retenus et formulés par le groupe de pilotage sont :



OBJECTIF 1

Optimiser l'échange sur des pratiques pédagogiques et l'emploi des différentes ressources :

Les équipes des différents cycles d'apprentissage de l'école fondamentale « Am Sand » optimisent l'échange sur leurs pratiques pédagogiques et l'emploi des différentes ressources disponibles afin d'encadrer tous les élèves de la meilleure façon possible et de faciliter leur transition d'un cycle à l'autre.

OBJECTIF 2

Organiser des activités régulières à l'extérieur de la salle de classe :

L'école fondamentale « Am Sand » s'engage à organiser des activités régulières à l'extérieur de la salle de classe dans des environnements favorisant l'apprentissage par compétences.

OBJECTIF 3

Promouvoir et renforcer le bien-être de tous les acteurs scolaires :

L'école fondamentale « Am Sand » continue ses efforts afin de promouvoir et renforcer le bien-être de tous ses acteurs scolaires.